



Dossier de presse

Les **Villages étapes** ont 30 ans !



Le Voyage commence sur la route des vacances !

SOMMAIRE

01 Édito	P3
02 Les Villages étapes ont 30 ans	P4
03 Qu'est-ce qu'un Village étape ?	P6
04 Les avantages du Village étape	P8
05 Les critères d'attribution de la marque Village étape® ?	P10
06 Un réseau en développement	P12
07 Une marque au service du développement économique rural et de la revitalisation des centres-bourgs	P14
08 Les Villages étapes : faits & chiffres	P16
09 La Fédération française des Villages étapes	P18
10 Contacts	P19

Conception graphique et rédaction : Fédération française des Villages étapes & Agence de communication Hello la Com'

Impimé en France par EOZ, 6 avenue Jean d'Alembert, 79190 TRAPPES

Parution : Février 2025

Crédits Photos : UnityProd / JM. Péricat / Photo Grant / Villages étapes

01 | Édito

2025 : date anniversaire



« Alors que nous fêtons cette année notre 30^{ème} anniversaire, la marque d'État Village étape® conforte son positionnement de réseau de référence. Véritable porte d'entrée vers la richesse et la diversité de nos territoires, elle est aussi vecteur d'un élan économique renouvelé !

Plus qu'une marque d'État signant une démarche d'accueil de qualité, Village étape est aussi une passerelle d'échanges entre les communes rurales de France et un véritable outil au service de leur tissu social et commercial.

En effet, au-delà de ses garanties de visibilité, la marque apporte une réelle valeur ajoutée aussi bien à l'usager de la route qu'aux acteurs économiques des communes concernées. Choisir de consommer dans une commune Village étape, c'est à la fois soutenir le commerce local en milieu rural et profiter d'une autre façon de voyager.

Pour la Fédération française des Villages étapes, cette année anniversaire s'annonce comme un excellent cru. Nous poursuivons plus que jamais notre objectif de maillage du territoire pour promouvoir un tourisme local et responsable et fidéliser les voyageurs au cœur de territoires authentiques.

Une mission qui va bénéficier de l'ouverture récente de nouveaux axes routiers à l'implantation de la marque d'État Village étape®, pour le plus grand plaisir des usagers.»

Bertrand Ollivier
Président de la Fédération française des Villages étapes

02 | Les Villages étapes ont 30 ans

De la naissance du concept en Limousin à son rayonnement national

ANNÉES 1990

L'aventure Village étape commence il y a 30 ans dans la région Limousin (aujourd'hui Nouvelle-Aquitaine). En 1989, la construction de la future autoroute A20 inquiète élus, commerçants et acteurs locaux : Quel devenir pour les commerces au bord de l'ancienne nationale ? Comment inciter les automobilistes à se dévier de l'autoroute pour faire une pause dans un village ?

Prenant conscience de la perte économique qui se profile pour les commerçants, ils partagent alors leurs interrogations avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Limoges et de la Haute-Vienne (CCI) et la Direction départementale de l'équipement de la Haute-Vienne (DDE). Ces interrogations ainsi que des pistes de solutions sont par la suite soumises au Ministère de l'Équipement, en charge des routes à l'époque.

Initiée en 1995, l'expérimentation du concept de Village étape sur les deux premières communes de Bessines-sur-Gartempe et Magnac-Bourg (Haute-Vienne) s'avérera positive. La marche vers la création de la marque nationale était lancée !

2025, VERS 80 VILLAGES ÉTAPES

30 ans après, la marque d'État Village étape® a fait du chemin ! Le développement du réseau s'est poursuivi partout dans l'hexagone à un rythme de 5 communes par an en moyenne. En 2025, pas moins de 78 communes françaises réparties sur une trentaines d'axes routiers invitent les automobilistes à faire une pause alliant découverte, services adaptés et authenticité.

Chaque année, de nouveaux dossiers déposés par des communes candidates sont en cours d'audit. Le réseau continue à s'étoffer pour poursuivre la volonté de mailler le territoire français.



Autre nouveauté en 2025, le périmètre routier de la marque d'État Village étape® va être considérablement élargi. Précédemment, elle se développait uniquement sur le réseau routier national non concédé, composée des autoroutes gratuites et des routes nationales.

Conséquence du transfert de certaines routes aux régions et aux départements, de nouveaux axes sont éligibles à la marque d'État Village étape® qui peut dorénavant être apposée sur le réseau routier départemental et régional.

Une ouverture bienvenue qui va permettre à davantage de communes de devenir des ambassadeurs de cette marque de qualité et de la faire vivre au quotidien dans leurs villages, au bénéfice des usagers de la route, qu'ils soient automobilistes, motards ou camping-caristes.





03 | Qu'est-ce qu'un Village étape ?

Que se cache-t-il derrière les panneaux Villages étapes ?

Ces panneaux routiers, semblables à ceux des aires d'autoroute, fleurissent le long des grands axes nationaux et intriguent bon nombre d'usagers !

En empruntant la sortie indiquée par ces panneaux, on y découvre un **village à proximité immédiate** de l'itinéraire où tous les commerces et services nécessaires seront proposés. Les communes du réseau s'engagent à offrir aux usagers de la route (voitures, motos, camping-cars...) un cadre agréable et convivial le temps d'une pause sur la route.

Au-delà des gages de qualité et de visibilité, la marque Village étape® a pour mission de faciliter la découverte des petits villages français. Sans les dévier de leur trajectoire, les

automobilistes sont ainsi incités à soutenir le commerce local en milieu rural.

Aux côtés des villages du réseau national, la marque a pour vocation de faire vivre les commerces et les communes en leur apportant une nouvelle visibilité. Faire le choix d'appartenir au réseau national, c'est s'inscrire dans une réelle démarche de revitalisation de centre-bourg.

À ce jour, 78 communes ont intégré le réseau national des Villages étapes. Vecteur d'un nouvel élan économique pour les communes, cette marque d'État (attribué par le Ministère en charge des routes) continue à étoffer son réseau chaque année.



*Avec les Villages étapes,
le voyage commence sur la route des vacances !*

04 | Les avantages du Village étape

Pour l'État, l'utilisateur de la route et les communes, la marque présente de nombreux avantages.



POUR L'ÉTAT : UN ENGAGEMENT HISTORIQUE POUR LE SERVICE À L'USAGER

En 2000, cette initiative régionale est devenue une **véritable marque à l'échelle nationale** avec son déploiement sur les autoroutes A84 (Normandie) et A75 (Auvergne). Village étape® devient alors une **alternative aux aires de services reconnue** par l'État et un concept encourageant la sécurité routière sur les routes.

Progressivement, la formule des Villages étapes est devenue pour l'État un des principaux moyens d'offrir des services additionnels à valeur ajoutée à l'utilisateur de la route.



POUR L'USAGER DE LA ROUTE : UNE AUTRE FAÇON DE VOYAGER

La France regorge de régions aux paysages, patrimoine et gastronomie variés. Lors des longs trajets en voiture, beaucoup de voyageurs ignorent encore la diversité de richesses qui les entourent. **Loin des aires d'autoroutes bondées** et du brouhaha constant de la route, les Villages étapes proposent des commerces et services à deux pas de l'axe routier pour une pause conviviale et en toute tranquillité... **l'accueil chaleureux et local des commerçants en plus !**

Véritable acte citoyen, s'arrêter dans une commune Village étape et acheter dans les commerces de proximité permet de **soutenir l'économie locale**. Le bénéfice devient alors mutuel, profitant autant à l'utilisateur de la route qu'aux acteurs du territoire.



**POUR LA COMMUNE :
UNE NOUVELLE VISIBILITÉ POUR
LE CENTRE-BOURG**

Anciennement traversées par les nationales à fort trafic (notamment pendant l'été), les communes aux abords des grands axes routiers ont connu un déclin de fréquentation dans les commerces du bourg.

En devenant Village étape, des **panneaux routiers** sont **implantés** en amont et en aval de la sortie d'autoroute ou de la route nationale. Principal moyen de communication de la marque, ces derniers apportent une nouvelle visibilité. Ainsi, la commune devient une **véritable porte d'entrée sur le territoire**.



05 | Les critères d'attribution de la marque Village étape® ?

Pour chaque village, l'obtention de la marque est liée au respect de critères stricts. Ceux-ci sont particulièrement cohérents avec la notion d'itinéraire inhérente au concept.



AVOIR UNE
POPULATION
INFÉRIEURE À
5000 HABITANTS



UNE SITUATION
GÉOGRAPHIQUE
STRATÉGIQUE

*ZOOM RÉSEAU ROUTIER ÉLIGIBLE

Dorénavant, les communes situées sur les routes nationales, autoroutes gratuites, départementales et régionales peuvent prétendre à la marque Village étape®.

À noter : toutes les routes départementales ne sont pas éligibles. Une sélection a été effectuée afin de privilégier les départementales structurantes pour le territoire (fort trafic routier, intérêt touristique, itinéraire bis...). À ce jour, environ 200 communes seraient éligibles à la marque Village étape®.



Consulter la carte du développement

Une commune située à moins de 5km / 5min d'une route éligible*

DISPOSER DES
COMMERCES
NÉCESSAIRES



- L'accès à des places de **stationnement**, ainsi qu'à des **sanitaires** entretenus et accessibles aux personnes à mobilité réduite, 24h/24
- La mise à disposition d'une **aire d'accueil camping-car**, d'une borne de recharge pour **véhicule électrique**, de tables de **pique-nique** et d'une **aire de jeux** pour les enfants



- Une **restauration traditionnelle** avec un nombre de couverts suffisant
- Offrir au minimum un **hébergement hôtelier**
- Disposer de **commerces de bouche**, boulangerie, épicerie ou café, commerce de proximité : presse, pharmacie...)
- Assurer une **permanence de ces services** tout au long de l'année, et notamment durant les périodes touristiques



- Des **entrées de ville agréables** et un centre-bourg aménagé
- Un effort particulier est attendu sur le **fleurissement**, la maîtrise de la publicité et une **signalétique** efficace des commerces et services

06 | Un réseau en développement

BRETAGNE

☚ Côtes d'Armor

- 7 Belle-Isle-en-Terre
- 12 Broons
- 17 Châtelaudren
- 33 Jugon-les-Lacs
- 50 Merdrignac
- 62 Rostrenen

☚ Finistère

- 16 Châteauneuf-du-Faou
- 41 Le Faou
- 66 Saint-Thégonnec

☚ Ille-et-Vilaine

- 5 Bédée
- 15 Châteaubourg
- 20 Crevin
- 21 Dol-de-Bretagne
- 29 Grand-Fougeray
- 57 Plélan-le-Grand
- 64 Saint-Brice-en-Coglès
- 65 Saint-Méen-le-Grand

☚ Morbihan

- 26 Elven
- 32 Josselin
- 44 Locminé
- 53 Muzillac

NOUVELLE AQUITAINE

☚ Charente

- 4 Barbezieux-St-Hilaire
- 13 Chabanais.
- 30 Jarnac
- 46 Mansle

☚ Creuse

- 28 Gouzon
- 36 La Souterraine

☚ Deux-Sèvres

- 49 Mauléon

☚ Corrèze

- 23 Donzenac
- 71 Uzerche

☚ Haute-Vienne

- 6 Bellac
- 9 Bessines-sur-Gartempe
- 45 Magnac-Bourg
- 56 Pierre-Buffière

☚ Vienne

- 77 Vivonne.
- 78 Vouillé.

OCCITANIE

☚ Aveyron

- 3 Baraqueville.
- 37 Laissac
- 54 Naucelle

☚ Hérault

- 40 Le Caylar.

☚ Haute-Garonne

- 47 Martres-Tolosane

☚ Gers

- 72 Vic-Fezensac

☚ Lozère

- 1 Aumont-Aubrac
- 27 Florac
- 34 La Canourgue.

☚ Tarn

- 11 Brens
- 60 Puylaurens

HAUTS-DE-FRANCE

☚ Nord

- 8 Bergues

NORMANDIE

☚ Calvados

- 76 Villers-Bocage

☚ Manche

- 24 Ducey
- 67 Sainte-Mère-Eglise
- 69 Torigni-sur-Vire
- 75 Villedieu-les-Poêles

☚ Orne

- 42 Le Mêle-sur-Sarthe
- 70 Tourouvre

☚ Seine Maritime

- 55 Neufchâtel-en-Bray

CENTRE VAL DE LOIRE

☚ Eure-et-Loir

- 10 Bonneval
- 19 Cloyes-sur-le-Loir

☚ Indre

- 25 Éguzon
- 73 Vatan

BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ

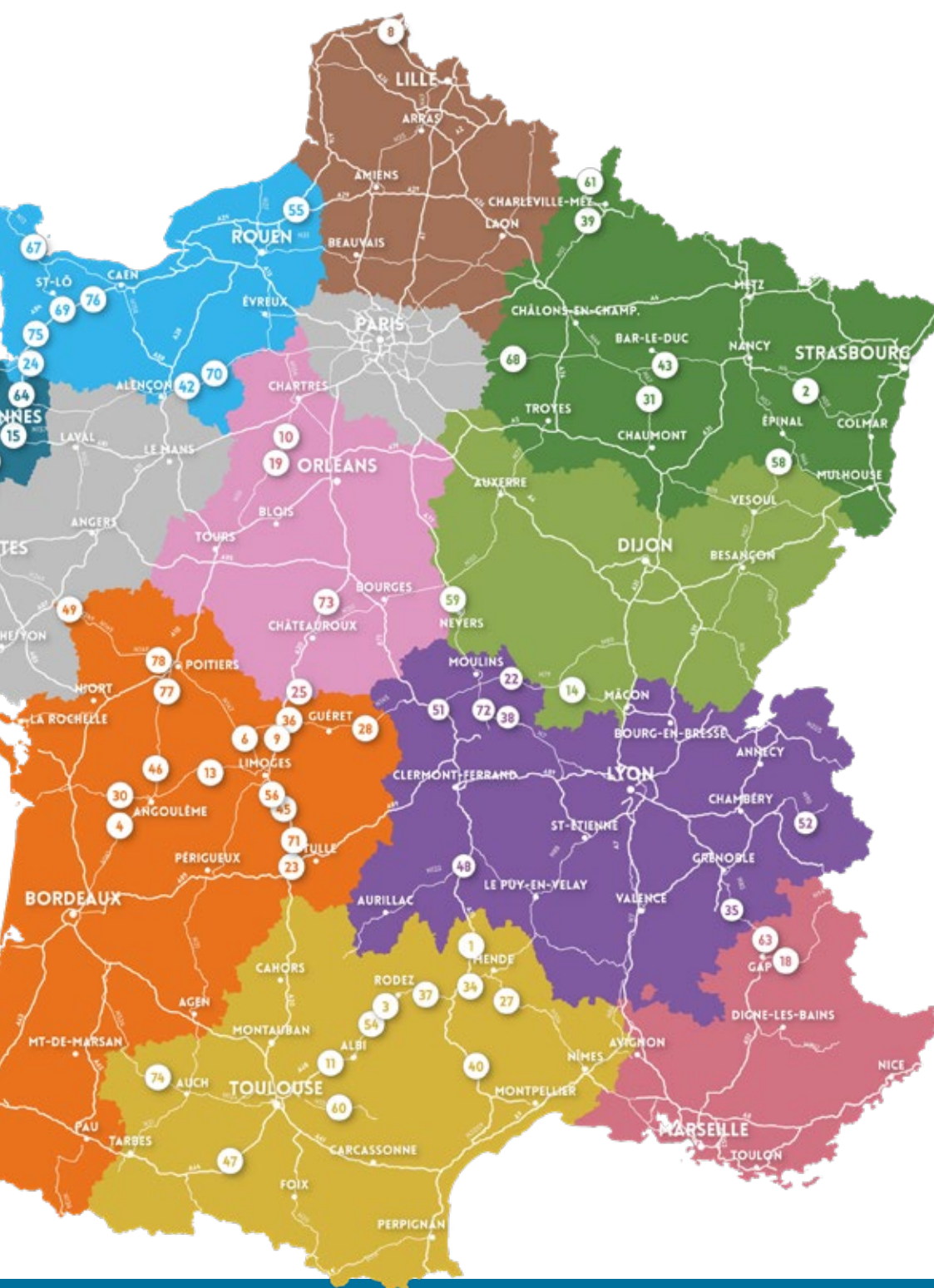
☚ Nièvre

- 59 Pougues-les-Eaux

☚ Saône-et-Loire

- 14 Charolles





GRAND EST

- Ardennes**
39 Launois-sur-Vence / Poix-Terron
61 Rocroi
- Marne**
66 Sézanne
- Meuse**
43 Ligny-en-Barrois
- Haute-Marne**
31 Joinville
- Meurthe-et-Moselle**
2 Baccarat
- Vosges**
58 Plombières-les-Bains

AUVERGNE RHÔNE-ALPES

- Allier**
22 Dompierre-sur-Besbre
38 Lapalisse
51 Montmarault
72 Varennes-sur-Allier
- Isère**
35 La Mure
- Savoie**
52 Moûtiers
- Cantal**
48 Massiac

PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

- Hautes-Alpes**
18 Chorges
63 St-Bonnet-en-Champsaur

05 | Une marque au service du développement économique rural et de la revitalisation des centres-bourgs ?

Maintien du commerce de proximité et réaménagement du centre-bourg

UN RÉSEAU DE 300 ACTEURS DU TERRITOIRE

Le réseau Village étape regroupe des **communes dynamiques, porteuses de projets innovants**. Si chaque projet est l'aboutissement d'un travail collectif, réfléchi selon les spécificités des territoires, les stratégies construites par chacune des communes ont toutes un seul et même objectif :

Réaffirmer leur fonction de centralité en luttant contre la dévitalisation du centre-bourg.

Cet enjeu, devenu national, a notamment fait naître au sein du réseau des **temps forts d'échanges d'expérience** permettant de mettre en lumière les problématiques et initiatives de chacun.



RÉAMÉNAGEMENT DES CŒURS DE BOURG

La Fédération française des Villages étapes travaille en partenariat avec les services institutionnels déconcentrés de l'État qui interviennent plus particulièrement lors des procédures de candidature et de renouvellement de la marque. Ils veillent en effet au respect des critères de la charte Village étape® et **partagent leur expertise** en proposant aux communes conseils et préconisations permettant d'orienter au mieux leurs **actions d'aménagement**, de mise en accessibilité, de signalétique ou encore de développement économique et touristique.

Afin d'honorer leurs engagements et prétendre au renouvellement de la marque tous les 5 ans, les municipalités investissent chaque année dans d'**importants travaux d'amélioration et d'aménagement du cadre de vie** afin de rendre les lieux publics plus accessibles, sécurisés et accueillants, bénéficiant aussi bien aux usagers de la route qu'à la population locale.

Au fil des années, la marque s'est donc inscrite pleinement dans les politiques de développement économique et touristique des territoires, devenant ainsi un **véritable outil de redynamisation des centres-bourgs ruraux**.

*« Nous avions ressenti le contre-coup de l'ouverture de la déviation mais dès la pose des panneaux du label, nous avons accueilli les touristes qui sans cela auraient continué leur chemin »
Un cafetier*

ZOOM ACCUEIL 100% HUMAIN

Cafés, restaurants, hôtels, boulangeries, pâtisseries, boucheries, charcuteries, épicerie, magasins de producteurs, presse, pharmacies, stations-essence, etc... on trouve facilement les commerçants engagés en faveur de la marque grâce à l'autocollant « Ambassadeur Village étape » apposé sur leurs vitrines.

En l'affichant, le commerçant s'engage à garantir une qualité d'accueil et de service à tous ses clients, mais également à travailler avec les autres professionnels de sa commune afin d'assurer la permanence de service.



MAINTIEN DU COMMERCE DE PROXIMITÉ


Village étape® ne pourrait exister sans son réseau de **3 000 commerçants ambassadeurs** qui œuvrent à l'accueil des clients de passage, à l'amélioration constante de l'offre commerciale locale et à la promotion de la marque. L'adhésion aux valeurs de la marque et l'implication de la majorité des commerçants dans cette démarche d'accueil des usagers de la route est indispensable à l'entrée et au maintien d'une commune dans le réseau.

La marque se veut en effet être **fédératrice des forces vives du territoire**. Sa mission : permettre une mobilisation en faveur du développement économique local par l'accueil d'une nouvelle clientèle de passage, favorisée par la signalétique Village étape® sur l'axe routier. La marque s'inscrit ainsi dans une démarche de soutien et de maintien du commerce de proximité.



08 | Les Villages étapes : faits & chiffres

CHIFFRES CLÉS

78 
78 Villages étapes
représentant 10 régions, 36
départements et 38 axes routiers

13,3% 
13,3% de clientèle étrangère,
dont 63,2% de belges

40% 
des usagers ont connu le label
grâce aux panneaux routiers.

30 
nombre d'années passées à soutenir
le commerce de proximité depuis la
création de la marque !

94€ 
Panier moyen des camping-
caristes Village étape par séjour

8,7 
Satisfaction globale sur 10 de la
clientèle lors de leur arrêt dans un
Village étape

EXEMPLE D'ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE

Selon une étude **Flux Vision** appliquée à la commune de **Sézanne (Marne)** entre 2023 et 2024 (avant - après pose des panneaux Village étape), une évolution de la fréquentation du centre-ville a été constatée.

Trafic de transit
(touristes restant
moins de 2h) :

+8,2 clientèle française
+27% clientèle
étrangère

Trafic
d'excursionnistes
(touristes restant +2h)

+38,9% clientèle
étrangère

Saison
estivale

Des pics sont constatés
notamment à partir
d'avril, pendant les
ponts de mai et l'été



Qu'est-ce que Flux Vision ?

Flux Vision Orange, ce sont des indicateurs statistiques collectés en temps réel pour analyser la fréquentation d'une zone prédéfinie



FAITS & CHIFFRES COMMERCES







3000 commerçants ambassadeurs impliqués dans la démarche

30% Jusqu'à 30% d'augmentation de chiffre d'affaires (basé sur les témoignages de commerçants du réseau)

87% 87% des commerçants du réseau considèrent que la marque est un atout pour leur commune et 76% un atout pour leur activité

12H À 14H Le temps du midi est généralement privilégié par les usagers de la route pour une pause moyenne d'1 à 4h

Les commerces les plus fréquentés :

 30% boulangeries  15% Supermarché, supérettes et épiceries
 15% restaurant  10% tabac-presse  8% bars-cafés  8% OT

Pourquoi choisir un Village étape pour sa pause plutôt qu'une aire de services ?

35%



Situation idéale sur la route

31%



Découverte

14%



Calme

13%



Offre de services

*source enquêtes FFVE 2023-2024



09 | Le rôle de la Fédération

LA FÉDÉRATION EN BREF :

- Créée en 2002
- Association Loi 1901
- Siège social basé à Limoges

SON FONCTIONNEMENT :

La Fédération française des Villages étapes représente l'ensemble des communes du réseau auprès des partenaires et notamment l'État, plus particulièrement le Ministère en charge des routes.

Le développement du réseau Village étape a été confié à la Fédération et des objectifs programmés pour les années à venir ont été inscrits dans une convention officielle. Ses ressources sont basées sur les cotisations annuelles des communes (1,50€ par habitant) et une subvention du Ministère en charge des routes.

SA VISION :

- Être un réseau de référence pour les villages accueillants et bien équipés le long des axes routiers nationaux, en offrant une alternative authentique et humaine aux grandes aires de repos autoroutières.
- Promouvoir un tourisme local et responsable qui soutient les économies rurales et participe à la valorisation du commerce de proximité et du terroir français.

SES VALEURS :

- Hospitalité et convivialité : offrir un accueil chaleureux et humain aux automobilistes sur la route.
- Engagement pour le développement local : soutenir les petites entreprises et artisans locaux, et favoriser l'économie de proximité.
- Durabilité : promouvoir un tourisme responsable et durable, respectueux de l'environnement et des traditions locales.
- Qualité : garantir un haut niveau de services pour offrir une expérience fiable et agréable.

SES MISSIONS :

- Animation du réseau : mise en place d'outils d'échanges d'expérience entre les villages et mobilisation des commerçants, organisation de réunions annuelles entre Villages étapes d'un même secteur, de Rencontres nationales, et échanges réguliers avec les référents des communes.
- Représentation de la Marque Village étape® et des communes titulaires auprès des pouvoirs publics
- Recherche et développement de partenariats publics et privés
- Accompagnement des communes candidates et en renouvellement : organisation et suivi de la procédure avec les villages, suivi de l'instruction avec le Ministère, les services locaux de l'État et les gestionnaires routiers.
- Développement du réseau : étude des potentialités, diagnostics de terrain, échanges avec les gestionnaires routiers, prospective.
- Promotion et communication : déploiement de la marque Village étape®, webmarketing (site web, réseaux sociaux), opérations de promotion et salons, relations médias, publicités, développement de produits pour les clientèles cibles, étude de la clientèle.

10 | Contacts

Selon vos besoins, nous sommes à votre écoute !

CONTACT FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VILLAGES ÉTAPES

PÔLE DIRECTION

PARTENARIAT & MÉCÉNAT

✉ bonjour@village-etape.fr

PÔLE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU

CANDIDATURE À LA MARQUE

✉ bonjour@village-etape.fr

PÔLE COMMUNICATION & PROMOTION

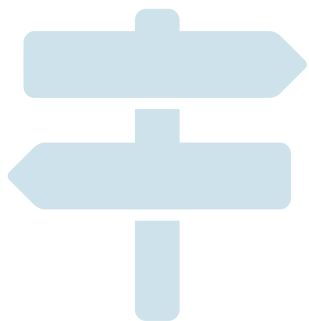
PRESSE & PUBLICITÉ

✉ presse@village-etape.fr



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VILLAGES ÉTAPES

☎ 05 19 08 02 20 | 🌐 www.village-etape.fr





À bientôt dans nos Villages !



VILLAGE ÉTAPE®
est une marque d'État, gérée
par le Ministère en charge des
routes

Pour plus d'informations :

WWW.VILLAGE-ETAPE.FR

